Mittelhausbergen

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg
Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 17

Commune de Mittelhausbergen
Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 12/4/20021
Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Présents	Christiane Higi / Jean-Luc Jaeger / Nicole Osswald / Henri-Pierre Gangloff / Brigitte Forler / Julien Bourget / Laurence Vilain / Jean-Luc Cherioux / Valérie Stoll / Lionel Schneider / Olivier Keime / Pascal Schlichter / Alexandre Lorentz / Brigitte Huck / Fabienne Kandel / Daniel Barral
Absents excusés	Aurélie Fickinger (procuration donnée à Brigitte Forler) / Mélissa Lapp (procuration donnée à Daniel Barral)
Absents	

M. le maire ouvre la séance à 19h31.

Il apprécie le quorum des conseillers présents et constate que celui-ci est atteint. Le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Il fait le décompte des absents et des procurations reçues par devant lui :

- Aurélie Fickinger, absente excusée donnant procuration à Brigitte Forler ;
- Mélissa Lapp, absente excusée donnant procuration à Daniel Barral.

Passé cela, M. le maire ouvre l'ordre du jour de la séance.

Point n°1 : Nomination du secrétaire de séance

Mme Fabienne Kandel est à l'unanimité désignée secrétaire de la séance du 12/4/2021.

Point n°2 : Approbation du compte-rendu de la séance du 15 mars 2021

M. le maire demande au conseil municipal si des observations ou des remarques sont à formuler par rapport au compte-rendu de la séance précédente. Devant le silence des conseillers, il met le point au vote, qui est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Approbation du document cadre pour les relations entre l'Eurométropole de Strasbourg et ses communes

M. le maire présente la délibération. Il explique la genèse du pacte de gouvernance proposé par l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre de la relation entre les communes et l'intercommunalité. Selon lui, ce pacte de gouvernance permet de formaliser bon nombre d'outils de concertation politique qui existent déjà. Il prend l'exemple de la conférence des maires, qui se réunit régulièrement pour discuter en amont des conseils de l'Eurométropole pour trancher les grandes décisions à prendre au niveau de l'agglomération. Il ajoute que cette

conférence est elle-même subdivisée en plusieurs groupes de travail thématiques, permettant de préparer en amont les réunions de la conférence des maires.

Il laisse la parole au débat puis met le point au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Autorisation d'engagement d'une enquête publique – Lancement de la procédure de désaffectation et de cession d'un chemin rural

M. le maire présente le lotissement Kappelle Links situé à Oberhausbergen, à proximité de la Sogenal et du quartier Prévert de la commune voisine. Il explique les différentes voiries et les différentes sorties de ce lotissement sur l'allée Saint-Sauveur le Vicomte et la rue Marcel Pagnol à Oberhausbergen ainsi que sur la route métropolitaine 31 à Mittelhausbergen. Il fait mention du carrefour qui sortira sur cette RM31 et précise que les véhicules auront interdiction de tourner à gauche, de sorte à ne pas venir encombre le carrefour giratoire de Mittelhausbergen.

Il est discuté de l'évolution de la voirie sur ce secteur de la Sogenal : la prolongation de la rue de Zaghreb, la modification du tracé de la ligne 29, la création d'une voirie supplémentaire, la voie de liaison intercommunale Ouest (VLIO) et l'étude flash demandée à son propos dont les résultats sont attendus pour fin juin.

M. le maire explique qu'il ne croit plus à la réalisation de la VLIO compte tenu des récents échanges qu'il a eu avec l'exécutif de l'Eurométropole. Néanmoins, il estime personnellement qu'il est nécessaire de réaliser cette infrastructure et il continue de défendre la position de la commune.

Alexandre Lorentz demande si des contreparties peuvent être demandées par la commune en cas de non-réalisation de la VLIO, comme un contournement en partance du Kochersberg vers l'espace européen de l'entreprise. M. le maire répond que la volonté de l'EMS est de trouver des solutions individuelles adaptées à chaque commune. Il informe le conseil avoir pris contact avec l'exécutif de la communauté de communes du Kochersberg concernant l'éventualité d'une contournante de la colline, mais cette dernière pose des soucis, notammentà cause de la traversée d'une zone naturelle. Daniel Barral demande si la partie Sud de la VLIO est actée et va se faire. M. le maire précise que la déclaration d'utilité publique (DUP) est là mais que cela ne veut pas dire que les travaux seront engagés. Il estime inconcevable de faire la partie Sud de la VLIO sans faire la partie Nord. C'est le sens des délibérations qu'il a défendues avec Jean-Luc Herzog, maire de la commune de Niederhausbergen.

Jean-Luc Cherioux rappelle qu'il n'y aura bientôt plus d'autoroute au sein de la métropole : la partie de l'A35 présente sur le territoire métropolitain sera déclassée, transférée à l'Eurométropole de Strasbourg par l'État puis transformée en boulevard urbain. Il précise que la vitesse ne sera plus limitée à 90 km/h mais peut-être à 70 km/h (comme c'est déjà le cas sur certaines portions) voire 50 km/h.

M. le maire met le point au vote, il est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, avec une abstention.

Point n°5 : Fixation des tarifs du pôle d'accueil des enfants des personnels prioritaires

M. le maire présente la délibération.

Luca Funaro explique l'origine de ce pôle d'accueil, avec le désengagement des services de l'Education nationale dans l'accueil des enfants de personnel prioritaire pendant la période de congés scolaires et l'impossibilité pour les accueils de loisirs sans hébergement et centres de vacances d'ouvrir leurs portes pendant cette période. Il

ajoute que les tarifs demandés par la commune sont alignés sur ceux que pratiquerait l'Escal'Jeunes dans une période de vacances, minorés du coût des repas qui ne seront pas fournis par la commune.

La délibération est mise au vote puis adoptée à l'unanimité.

Point n°6 : Divers - Informations

1. Chemin des Forts

M. le maire explique qu'une opération de nettoyage et de sécurisation a été conduite par le service technique sur le chemin des Forts : les agents ont abattu des arbres morts et mis de l'ordre sur le terrain. Il ajoute que la parcelle sur laquelle sont intervenus les agents est en cours d'acquisition par la commune depuis 2014. Une délibération a été formulée en cette année pour proposer une offre de prix.

Il ajoute que l'opération n'est pas encore finie : il faudra réenherber le chemin, replanter des arbres, installer quelques agrès de jeux en bois pour les enfants, finaliser le travail du banc Napoléon. A ce sujet, il précise que les pierres ont été données par la succession Lobstein-Haag et que les agents ont commencé leur travail de création du banc.

Alexandre Lorentz estime qu'il y a eu un couac dans la communication autour de cette opération : en effet, beaucoup de promeneurs se sont posé des questions et n'ont pas eu la réponse à proximité. Henri-Pierre Gangloff précise qu'il n'était pas, à l'origine, question d'enlever autant d'arbres mais que les services ont trouvé beaucoup d'arbres malades qu'il a fallu abattre.

Brigitte Forler signale qu'elle a fait deux communications sur les réseaux sociaux à ce sujet et qu'elle fera un article dans les DNA.

Lionel Schneider précise qu'il passe régulièrement dans ces parcelles boisées et déplore la disparition du sentier suite au passage d'un engin.

Sur un autre sujet, Daniel Barral fait part au conseil municipal que depuis quelques temps il a retrouvé sa rue d'il y a dix ans : il a constaté avec plaisir que des enfants jouaient de nouveau dans la rue. Néanmoins, il a peur qu'il y ait un jour un accident compte tenu des nombreux angles morts générés par le tracé de la route. Il ajoute que des parents sont venus le trouver pour lui demander ce qu'il serait possible de mettre en place pour réduire la vitesse de circulation entre 17h et 19h dans la rue Camille Claus.

Concernant la rue Camille Claus une réunion des riverains pourraient être organisée.

Monsieur Le Maire précise qu'il faut continuer à travailler sur le plan de circulation afin de sécuriser et calmer la vitesse sur plusieurs rues de la commune.

2. Vente de fleurs

Julien Bourget informe le conseil municipal que l'opération de vente de fleurs réalisée l'année dernière est reconduite pour cette année 2021. Les commandes seront centralisées par lui via la mairie et il mettra en place

un système de collecte de commandes aux ateliers municipaux. Le projet de marché au fleur ne peut avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Dans le même thème, il informe le conseil du lancement du concours des maisons et des balcons fleuris. Le jury de concours passera fin juin.

Daniel Barral demande ce qu'il en est de la visite du ban. M. le maire lui répond qu'elle sera reprogrammée au mois de juin.

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 17/5/2021 à 19h30.

M. le maire clôt la séance à 20h35.

Ville de Mittelhausbergen
46 rue Principale
67206 MITTELHAUSBERGEN

Téléphone : **+33 (0)3 88 56 20 44**
Courriel : **mairie@mittelhausbergen.fr**
Télécopie : **+33 (0)3 88 56 32 51**